

Monsieur Georges Mischo
Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 4 mai 2020

Monsieur le Bourgmestre,

Devant moi un article paru le 30 avril 2020 au Tageblatt

« **Rabenschwarze Tage Esch** Kein wirkliches Mittel gegen Vogelplage. »

Le journaliste cite l'échevin Kox, qui semble se déclarer seul responsable politique pour les corvidés, ou « KUEBEN », et les considère calamité urbaine immuable !

Ses déclarations ne correspondent que partiellement à la vérité, j'espère que c'est dû à son ignorance, sinon ce serait de la plus mauvaise foi politique.

Il est vrai que l'Échevin Félix Braz a eu l'idée de mettre en place un projet d'incitation à la **délocalisation pour les « Kueben »** du Centre urbain vers le lieu-dit « Lankhëlzer Bësch ». Le projet était inspiré du souci de maintien de la salubrité publique pour la sécurité des citoyens enfants et adultes.

L'approche choisie était axée sur le moyen, voire long terme et était accompagnée de mesures renforcées en matière de salubrité publique, nettoyage renforcé des points critiques, vidanges renforcées des poubelles publiques, destruction des nids avant la début de la période de nidation et last but not least une politique d'élagage des arbres dans les zones à risques, comme les cours d'école, les places publiques, au-dessus des trottoirs.

Ce programme transversal, écologie et protection des animaux, hygiène et salubrité publique, génie civil et autres, était un programme où la persévérance pluriannuelle était de mise. Malheureusement le premier lieu choisi pour la délocalisation se trouvait sur le territoire de la commune de Mondercange et n'a pu être continué.

Mais les mesures commençaient à sortir leurs effets et les « Kueben » se sont petit à petit déplacés, entre autres vers la friche de Ares.

Or depuis l'hiver 2017 les mesures d'élagage furent abandonnées, tout comme la destruction systématique des nids avant la période de nidation.

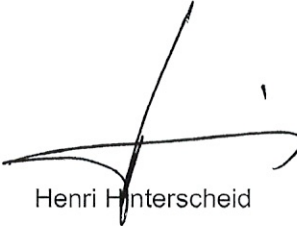
Selon mes informations, ces deux éléments clef du projet furent arrêtés sur ordre de l'échevin des espaces verts.

Cette décision constitue une erreur fatale et nos citoyens de tous les âges en subissent les conséquences chaque jour.

Au vu de tous les éléments pré-développés, j'aimerais poser les questions suivantes au Collège des Bourgmestre et Échevins :

- Est-ce que le Collège a pris la décision collégiale d'amputer le programme de déplacement des « Kueben » de deux de ses éléments clef ?
- Si tel était le cas, sur quelles bases ?
- Quelle est l'implication de l'Échevin responsable de l'hygiène et de la salubrité publique dans ce problème ?
- Est-ce que le Collège va réactiver l'entièreté du programme anti-corvidés en milieu urbain ?
- Sinon par quels moyens, autres que ceux qui existaient avant 2017, le Collège entend mettre fin aux graves dangers qu'encourent nos citoyens/nes de tous les âges, par les déjections des corvidés ?

Pour le groupe socialiste au Conseil communal



Henri Hinterscheid